

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

### **RESERVATION**

*Si vous souhaitez effectuer une réservation à « La Désirade », veuillez nous adresser un chèque d'arrhes de 30% du montant total du séjour. Nous vous enverrons une confirmation de réservation en retour.*

*En cas de réservation de dernière minute, un numéro de carte bancaire sera demandé à titre de garantie.*

*En cas de non-présentation à la date prévue de début du séjour, la nuitée sera facturée et, en l'absence de toute information de votre part, le reste du séjour sera annulé.*

### **ANNULATION**

*En cas d'annulation plus d'une semaine avant le début du séjour, vous pourrez reporter les arrhes versées sur un autre séjour de la même saison, ou en obtenir le remboursement, déduction faite des frais d'annulation, à savoir :*

- *plus de 3 semaines avant le début du séjour : 30% des arrhes versées ( max.3 nuitées)*
- *de 1 à 3 semaines avant le début du séjour : 1 nuitée et 30% des arrhes versées (max.3 nuitées)*

*En cas d'annulation moins d'une semaine avant le début du séjour, la totalité des arrhes versées sera conservée ( art.n°1590 du Code Civil).*

### **DEPART EN COURS DE SEJOUR**

*En cas d'interruption de votre séjour, signalée 3 jours minimum à l'avance, 30% du prix des nuits annulées ( correspondant aux arrhes versées) vous sera facturé. Signalée moins de 3 jours à l'avance, 50% du prix de la 1<sup>ère</sup> nuitée annulée et 30% du prix des nuitées suivantes vous seront facturés.*

### **DISPONIBILITE DES CHAMBRES**

*Les chambres sont disponibles à partir de 14h30. Le jour du départ, nous vous demandons de bien vouloir les libérer au plus tard à 11h30.*

*Si les horaires de bateau occasionnent une arrivée ou un départ hors de ce cadre horaire, merci de nous en informer à l'avance, nous ferons tout notre possible pour vous aider notamment à gérer vos bagages.*

### **DEMI-PENSION**

*Chaque jour, entre 12h15 et 13h15, ou entre 19h15 et 21h, vous pourrez déguster le « Menu du Marché » élaboré chaque matin par le Chef de Cuisine Pacôme Epron, uniquement à partir de produits frais. Cette formule se réserve au minimum 24h à l'avance.*

*Les repas demi-pensionnaires annulés sans un préavis de 24h seront considérés comme dus.*